AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C2026
FR0010291245-FS0826

15 décembre 2015

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

INSIDE SECURE

(Euronext)

Par courrier reçu le 14 décembre 2015, la société par actions simplifiée Sofinnova Partners (16-18 rue du 4 septembre, 75002 Paris), agissant pour le compte du FCPR Sofinnova Capital V dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 10 décembre 2015, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société INSIDE SECURE et détenir, pour le compte dudit fonds, 3 431 807 actions INSIDE SECURE représentant autant de droits de vote, soit 9,87% du capital et des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions INSIDE SECURE sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 34 768 848 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.